



Municipalité de Chute-Saint-Philippe

560, chemin des Voyageurs, Chute-Saint-Philippe (Qc) J0W 1A0

Tél. : (819) 585-3397 poste 224 / Téléc.: (819) 585-4949

Courriel : urbanisme@chute-saint-philippe.ca

DEMANDE – PERMIS DE COLPORTEURS / VENDEURS ITINÉRANTS

(Règlement # 197)

(Coût du permis : 30 \$)

REQUÉRANT

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

COMPAGNIE, CORPORATION, SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE

Nom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

DESCRIPTION SOMMAIRE DES MARCHANDISES MISES EN VENTE

ADRESSE OÙ AURA LIEU L'ACTIVITÉ

Votre activité aura lieu du : ____ / ____ / 20____ au : ____ / ____ / 20____
(maximum 7 jours consécutifs)

Il est interdit de colporter entre 20 h et 10 h.

DOCUMENTS DEMANDÉS

	OUI	NON	Non requis
Copie des lettres patentes :	_____	_____	_____
Copie de la déclaration immatriculation :	_____	_____	_____
Copie pièce d'identité du requérant :	_____	_____	
<input type="checkbox"/> Permis de conduire			
<input type="checkbox"/> Passeport			
<input type="checkbox"/> Autre : _____			
Copie du permis délivré par l'Office de la protection du consommateur :	_____	_____	_____
Copie de tout permis exigé en vertu de toute autre loi applicable :	_____	_____	_____
Copie du bail ou entente de location :	_____	_____	_____

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je _____, soussigné(e) déclare que les renseignements donnés dans le présent document sont, à tous égards, vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du présent permis, aux règlements municipaux en vigueur et à tous autres codes, lois et règlements applicables au projet. Un colporteur ou un vendeur itinérant ne peut s'autoriser d'un permis émis par la municipalité, pour prétendre que sa compétence, sa solvabilité, sa conduite ou ses activités sont reconnues ou approuvées par la municipalité.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Les renseignements personnels demandés sont obligatoires afin de nous permettre de vous contacter et/ou traiter votre demande. La municipalité de Chute-Saint-Philippe ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel ou ses mandataires autorisés. L'omission de fournir ces renseignements pourrait entraîner une incapacité de traiter votre demande.

Signature : _____

Date : ____ / ____ / 20____

Vous pouvez faire parvenir votre formulaire et tous les documents nécessaires d'avance au bureau municipal, au 560 chemin des Voyageurs, ou par courriel urbanisme@chute-saint-philippe.ca pour débiter la préparation du permis. Le requérant devra obligatoirement se présenter en personne pour la signature et la prise de possession du permis.

Approuvé Refusé

Signature officier : _____

Date : ____ / ____ / 20____

Motifs du refus : _____
